



## BAC PRO Aménagements Paysagers

Secteur professionnel :  
Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sports).

Niveau : 4

Diplôme visé : BAC PRO Aménagements Paysagers- Relevant du Ministère de l'Agriculture - Durée : 3 ans

Prérequis : 3ème, BEPA, CAPA ou 2nd

Statuts : Apprentissage, Formation Initiale Scolaire - (F.P.C. nous consulter)

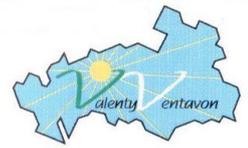
Un métier à la clé :

Cette formation pratique permet d'acquérir les connaissances théoriques et les savoir-faire techniques, dans le secteur de l'aménagement paysager, nécessaires pour devenir chef d'équipe ou créer son entreprise.



### Présentation

Le ou la titulaire de ce bac professionnel travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale. Il participe à la conduite de chantiers paysagers : il prépare, organise et exécute les travaux, utilise et entretient les matériels et les équipements. Il améliore les sols, établit le piquetage, met en place les voies et les réseaux, effectue les plantations, installe l'irrigation, l'éclairage, le mobilier... Il entretient les espaces paysagers : il taille les végétaux, les arbres et les haies, désherbe les sols, les pelouses et les massifs, il suit l'état sanitaire des végétaux et veille à la bonne santé écologique du jardin. Il est en relation avec les différents partenaires de l'entreprise, les clients et les fournisseurs. En raison de l'urgence climatique et de la nécessaire évolution des modes de réalisation cette formation répond aux impératifs du développement durable.



**Objectifs généraux** → Acquérir des méthodologies, des connaissances, des compétences professionnelles, des pratiques professionnelles, pour devenir après quelques expériences en entreprise, ouvrier qualifié, chef de chantier, chef de travaux, chef d'entreprise.

Développer la réflexion et l'analyse.

Maîtriser les démarches technico-économiques et financières d'une entreprise.

**Compétences** →

Analyser préalablement à l'intervention sur un chantier d'aménagement paysager

Organisation d'un chantier en amont d'une intervention

Suivre un chantier d'aménagement paysager

Encadrer une équipe sur un chantier

Assurer des travaux de mise en place et d'entretien des végétaux

Assurer la maintenance des matériels, machines et équipements

**Rythme pédagogique** → Une formation par alternance qui s'appuie sur 20 semaines de stage professionnel par an pour les stagiaires et 30 semaines par an d'apprentissage pour les apprentis dans des entreprises de travaux paysagers, de productions en pépinières, collectivités territoriales, associations, et 17 semaines de formation théorique en moyenne par an associée à la pratique au sein de la Maison Familiale Rurale ou dans le cadre de chantiers école.

**Blocs de compétences** → Pas de modules généraux.

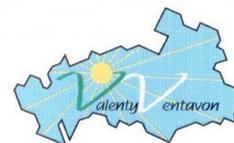
**Blocs d'enseignement généraux :**

- Langue française, langages, élément d'une culture, humaniste et compréhension du monde.
- Langue et culture étrangère. (Anglais)
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi.
- Culture scientifique et technologique.

**Blocs d'enseignement professionnels :**

- Techniques d'aménagements
- Biologie et écologie.
- Agroéquipement
- Sciences économique sociale et de gestion
- Module d'adaptation professionnelle (le travail du fer...)

**Délivrance des diplômes :**



Contrôle continu en cours de formation (50% en 1<sup>ère</sup> et Terminale) pour l'obtention du BAC PRO associé à l'examen terminal (50% sur 4 épreuves) : (Expression française et monde contemporain, mathématiques et sciences, sciences appliquées et technologie, le milieu professionnel (Dossier Professionnel), oral professionnel sur dossier).

**Résultats aux examens** → **Grille en annexe**

**Débouchés** → Vie active (Chef de chantier, chef de travaux...)  
Création d'entreprise

Poursuite de formation : Plusieurs Certificat de Spécialisation et/ou BTSA.

**Conditions d'admission** → Le candidat peut être issu de :

Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3e. Les élèves entrent en 2<sup>nde</sup> professionnelle agricole nature-jardin-paysage-forêt pour préparer cette spécialité du bac pro.  
Les élèves titulaires d'un CAPA du même secteur peuvent également préparer ce Bac Pro en 2 ans sous certaines conditions.

**Rentrée** → Rentrée en septembre pour le statut scolaire et possible sur le 1er trimestre pour les apprentis.

**Tarifs** → **Grille en annexe**

Statut scolaire / Apprentissage

Possibilités d'aides des OPCO

### Les + de la MFR

S.S.T.

Internat

Vie collective

Accompagnement individuel

Petit groupe classe

Travaux pratiques

Equipements d'ateliers professionnels

CACES

Certiphyto

Chantiers écoles et visites d'entreprises et interventions professionnelles

Mobilité

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Référent handicap sur site pour l'accessibilité pédagogique.